

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 octobre 2016**

**PRÉSENTS** : Mmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Danielle FAVIER, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Monique PERRIOL, MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, André CHABERT, Aimé VUAILLAT, Maurice BELANTAN, Gérald REVEYRAND, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Guillaume ARRU-GALLART.

**ABSENTS** excusés: M. Damien RIGOLLET avec pouvoir à M. Jean BELANTAN,  
M. Jean-Marc GUILLET,  
Mme Isabelle COURTIAL avec pouvoir à M. Maurice BELANTAN,  
Mme Martine MÉRAUD avec pouvoir à M. Guillaume ARRU-GALLART.

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

### **URBANISME**

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

#### **DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

- ✚ Monsieur Jérôme RULL : construction d'une piscine, route de Morestel,
- ✚ Monsieur Patrick HUGUET : construction d'un tunnel agricole, rue du cholard,
- ✚ Monsieur Nicolas VELET : construction d'une pergola, rue du four banal,
- ✚ Monsieur Julien MOINE : division parcellaire, route de Morestel,
- ✚ Madame Ascencion CARDENAS : construction d'un atelier, chemin de crevaillère,
- ✚ Monsieur Aimé VUAILLAT : construction d'un abri de jardin, route de Morestel.

#### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- ✚ ETS JOUVE : construction d'un bâtiment artisanal, RD33,
- ✚ Madame et M. DA SILVA Arnaud : construction d'une maison, Lotissement les arums.

#### **DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER**

Information des ventes des propriétés BAPTISTE, chemin de l'Éron, JUPPET, rue des vieux métiers, CALABRESE, rue des orfèvres : pas d'application du droit de préemption Urbain.

#### **RESTAURANT SCOLAIRE**

Madame Catherine TEILLON présente les modifications qui pourraient être apportées au règlement intérieur du restaurant scolaire. Un débat est ouvert : le Conseil municipal se prononcera une prochaine fois en attendant des informations plus précises concernant les allergies alimentaires.

#### **SUBVENTION A L'ADMR**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bail des locaux loués à l'ADMR a été reconduit tacitement en avril 2016. Un accord avec les communes participant à l'ADMR était lié à l'occupation des locaux. La commune de VEZERONCE-CURTIN avait contracté un emprunt et ne versait pas de subvention à l'ADMR. La totalité des travaux d'aménagement des locaux avait été payée par la commune de VEZERONCE-CURTIN. L'emprunt a été remboursé.

A présent il convient de verser une subvention à l'ADMR pour qu'elle puisse continuer à louer les locaux pour son activité. Il est proposé au Conseil municipal de verser un euro par habitant par an, soit 1 513 € pour 2016 ( 2 018 /12 x9). Accord du Conseil municipal.

### **STation d'Épuration (STEP)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la STEP (station d'Épuration) sera édiflée sur des terrains actuellement loués par le GAEC DU BON COIN et exploités par le GAEC DU CHEMIN NEUF. Lorsque les travaux seront achevés, le GAEC DU BON COIN louera les terrains actuellement occupés par le lagunage. Cependant en attendant, il sera mis à disposition gracieusement du GAEC DU CHEMIN NEUF des terrains appartenant au Syndicat des eaux de Dolomieu à Sermerieu et également 4 924 m<sup>2</sup> appartenant à la commune rue de l'an 524, pendant 3 ou 4 ans. Accord du conseil municipal.

### **SEDI**

Lorsque le SEDI a pris la compétence de maîtrise d'ouvrage relative à la distribution publique d'électricité et de gaz, cela a entraîné la mise à disposition de biens figurant à l'inventaire communal pour la somme de 278 000 € pour la distribution publique d'électricité. Il convient de régulariser cette situation par délibération. Accord du Conseil municipal.

### **RUE DE LA SELLERIE**

Les travaux d'aménagement se feront en concomitance avec le Syndicat des eaux de Dolomieu Montcarra. Ils s'étaleront sur environ une année, la circulation sera fermée aux véhicules, une déviation sera mise en place. Démarrage des travaux 14/11/2016.

Marchés de travaux : 405 315,84 € TTC

Groupement d'Entreprises PAILLET PERRIOL.

Coût de l'enfouissement des réseaux ORANGE : 1 391,78 €

### **ROUTE DES ALPES**

La meilleure offre de prix pour les travaux de déplacement doux est celle de l'entreprise BEAUD. €.

### **SALLE DE LA MAIRIE DE CURTIN**

Le Conseil municipal s'est prononcé de la façon suivante pour nommer la salle de Curtin :

Salle "Les échos" : 1 voix,

**Salle du levant : 11 voix,**

Salle "Les lilas" : 2 voix,

Salle "Les platanes" : 0 voix

### **CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS**

Cinq élèves étaient à remplacer. Sept élèves se sont portés candidats.

Nouvelles élues : Sofia HARAGUIA, Manon GUILLET, Matylde LECLERE, Pauline PERRICHON, Lilou JORION.

La première réunion aura lieu le 13 octobre 2016. La réunion plénière aura lieu le 3 novembre 2016 à 18 h 00.

### **SQUARE/CITY PARK**

Un projet chiffré devrait être présenté pour la fin d'année pour déposer une demande de subvention.